



©ASO

Mars 2018

## Info riverains

Saint-Étienne Métropole est entrée dans le cercle restreint des 22 Métropoles françaises et se donne l'ambition d'accueillir de grands événements. C'est dans cette logique que notre territoire accueille, mercredi 7 mars 2018, une étape de la course cycliste internationale Paris - Nice. Il s'agit d'un contre-la-montre individuel entre La Fouillouse et Saint-Étienne *via* La Tour-en-Jarez.

Date de l'événement :  
Mercredi 7 mars 2018

## PASSAGE DE LA COURSE À LA TOUR-EN-JAREZ

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Mercredi 7 mars 2018, de midi à 17 heures, la circulation dans les deux sens et le stationnement sur la voie seront interdits sur les axes suivants :

- chemin du Colombier ;
- rue des Bretons ;
- rue des Terreaux ;
- montée du Bourg ;
- RD 1498, que les coureurs traverseront en provenance de la Montée du Bourg et en direction de la RD 11 ;
- RD 11-1 puis la RD 11.2 que les coureurs emprunteront en direction de Saint-Étienne (rue de la Tour, rond-point A. Kivilev, rue Pierre-et-Paul Guichard).

Une déviation de la RD 1498 sera mise en place à l'Étrat et à Pont-Bayard afin de renvoyer le trafic en direction de l'A72, sauf desserte locale.

La commune pourra faire appel à un service de fourrière en cas de véhicule gênant le bon déroulement de cette manifestation.

**Saint-Étienne Métropole et la commune de La-Tour-en-Jarez  
vous remercient de votre compréhension et s'excusent pour la gêne occasionnée.**

Contact : Saint-Étienne Métropole / 04 77 49 21 49



La-Tour-en-Jarez